



WWW.CATT.FR

# COMITÉ DE L'AIN DE TENNIS DE TABLE

MAISON DES ASSOCIATIONS  
250 GRANDE RUE  
01660 MÉZÉRIAT

## Comité Directeur

Vendredi 8 mars 2019 au siège du CATT- 19h30

Présents : Guillaume Parsus ; Yannick Lutic ; Bastien Plaza ; Florian Truchot ; Julien Seytier ; Thibault Léchelle, Christophe Dubois

Excusés ; Gérard Leroy, Maxime Auffret, Jean Robin ; Jean-Marc Focher; Pascal Michaud

Secrétariat : Fabien Lopes

## Ouverture du Comité Directeur :

Guillaume Parsus remercie les membres présents, il est bien conscient que tout le monde à une activité professionnelle à côté du tennis de table, d'où la difficulté de se libérer pour des réunions, mais il est satisfait du nombre de membres présents.

### 1. Point Trésorerie : Christophe Dubois, Thibault Léchelle

Thibault Léchelle commence en disant qu'il est à jour des factures à payer. Il rappelle que désormais les factures sont payées uniquement par virement bancaire. Il est donc important que les clubs fassent parvenir leur RIB. A ce jour, les comptes du Comité sont bons malgré le fait qu'aucune subvention soit encore arrivée.

Christophe Dubois explique que les factures clubs sont également toutes payées, mis à part un club qui est en retard. La relance a été faite. Christophe Dubois fait part également de son incompréhension vis à vis de la facturation de la Ligue. Pour cette saison, les mutations, les abonnements, les publications n'ont encore pas été facturés. A priori le comité aurait une facture en retard au niveau de la ligue mais personne n'a reçu cette facture. Guillaume Parsus, qui se rendra au séminaire des Présidents le 30 mars 2019 posera la question. La prochaine facture du Comité partira dans les clubs mi-avril avec les engagements des équipes pour la seconde phase, les actions départementales (stage Noël, hiver, entraînements...)

Fabien Lopes annonce que le CNDS sera finalement de retour cette saison. Il est également en train de rédiger un dossier FDVA (Fond Développement Vie Associative).

### 2. Commission Sportive : Bastien Plaza /Julien Seytier/ Yannick Lutic

Bastien Plaza prend la parole en expliquant que le temps pour faire les poules départementales du championnat par équipe est très court. Il faut attendre que la ligue



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

Comité de l'Ain Tennis de Table – Siret 342 004 090 000 37 – <http://www.catt.fr>  
Maison des associations 250 grande rue 01660 Mézériat - 06.49.61.43.38 - [contact@catt.fr](mailto:contact@catt.fr)

fasse les poules régionales pour suivre les demandes des clubs. La tâche est d'autant plus ardue que les clubs ont de plus en plus de demandes. Il faudrait sonder pour voir si les demandes sont réellement fondées ou si cela est simplement pour une question de convivialité dans les clubs. Pour cette seconde phase, tout s'est bien passé, toutes les demandes ont pu aboutir, mais cela est exceptionnel au vu des demandes. Il faut que les clubs soient conscients que cela n'arrivera pas à chaque phase et que certaines demandes ne pourront pas être acceptées.

Une réflexion sera faite par la commission sportive pour prioriser les demandes des clubs afin que les clubs qui ont des problèmes de disponibilité de salles, ou des problèmes de place dans les salles ne soient pas pénalisés.

Le problème est qu'aujourd'hui, la plupart des clubs doivent réserver leur salle avant que les poules ne soient connues. C'est pour cela que les clubs ont des demandes car il faut qu'ils aient un numéro qui correspond aux dates réservées.

Guillaume Parsus, qui participera le samedi 30 mars au séminaire des Présidents de la Ligue, rapportera que l'interdiction en Régional de jouer après 16h pose problème aux clubs du département qui ont une équipe en régional. En effet cela bloque les tables en plein milieu de l'après-midi et donc pose des problèmes de place dans la salle.

Concernant le sondage sur les dérogations, seul 8 clubs ont répondu. Même si cela n'est pas très représentatif, 75% des clubs qui ont répondu sont d'accord pour les dérogations. Il apparaît clairement que certains clubs n'ont d'autres choix au vu du nombre d'équipes engagées et la place dans leur salle. Il faut cependant que les dérogations soient justifiées et précisées dès le début de la phase.

Concernant le Critérium Fédéral Yannick Lutic prend la parole. Le nombre d'inscrits cette saison est très intéressant avec une Départementale 4. Le 3<sup>ème</sup> tour n'a pas connu le succès des deux premiers ce qui semble être une coutume de ces dernières années. Les membres de la commission ont toujours un problème lorsqu'une personne reprend le Critérium en cours de saison surtout s'il est bien mieux classé. Ils font le maximum pour l'intégrer dans la compétition sans pénaliser les joueurs qui ont fait les tours précédents.

Il est demandé de réécrire le règlement sportif du Comité de l'Ain. La dernière édition date de 2013 et il faudrait le remettre à jour pour septembre 2019.

Le Président d'un club a également sollicité le comité pour un problème survenu avec un autre club lors d'un match par équipe. Guillaume Parsus va contacter le Président pour discuter de cette affaire

### 3. Commission Jeunes Technique et Formation : Fabien Lopes

- Léa Colombet, qui est actuellement en stage avec le Comité suite à une convention signée avec son école, travaille sur un projet d'animation pour les baby-ping. Épaulé par Séverine Peutin (membre également de la commission) elle a préparé une animation qui se déroulera le samedi 13 avril 2019 à Pont de Vaux. Pour cette animation, toutes les sections baby-ping du département ont été invitées. Les enfants licenciés peuvent venir avec l'un de leur copain qui n'est pas licencié. En parallèle de cette animation, Léa a également invité toutes les personnes qui seraient intéressées pour ouvrir une section dans leur club. Les



personnes présentes pourront voir comment cela se passe avec des enfants, poser des questions...

- Marie-Charlotte prépare la formation pilote qui se déroulera du 6 au 8 juillet à Pont de Vaux également. Le Centre Omnisport de Mâcon n'était pas disponible. Le coût de la formation sera de 135€ par stagiaire, le Comité prendra en charge 35€/stagiaire ainsi que les frais pédagogiques.

- La formation Animateur Fédéral s'est tenu à Ambérieu en Bugey dans des conditions excellentes. C'est toujours plus simple de pouvoir avoir une salle de réunion à côté de la salle de ping. 6 candidats étaient présents. Il reste encore 4 stagiaires qui doivent valider leur pratique avant la fin du mois de juin.

- Concernant le Critérium Fédéral, cette année a été exceptionnelle avec en tout 10 joueurs qui ont connus le niveau national. 4 filles et 6 garçons. D'autant que les joueurs qui ont évolué au niveau Pré-National ou Régional se sont pour la plupart maintenus.

- Les stages départementaux de Noël se sont très bien passés. Énormément de joueurs étaient présents ce qui a rendu les journées très dynamiques. Frédéric Guérin, responsable Haut-Niveau à la ligue AURA était présent une matinée et a pris certains joueurs au panier de balle. Et nous avons également eu la chance d'avoir Florian Bourrassaud sur un après-midi qui est venu relancer sur les jeunes.

- Les stages d'hiver étaient un peu moins remplis, comme d'habitude puisque le ski ou les maladies l'emportent sur la présence au stage. Mais les stages se sont très bien déroulés également.

- Le stage d'été se fera cette année à Hauteville-Lompnes. Le CO Mâcon n'étant pas disponible cet été. Les inscriptions sont lancées, déjà une dizaine de pré-inscriptions.

- Fabien fait également un point sur les licences. Au 8 mars, le comité connaît une augmentation de +34 licences par rapport au 30 juin 2018. L'année sera donc très bonne en nombre de licenciés. Ce qui est très intéressant de constater, c'est que 100% des clubs qui ont vu l'arrivée d'un entraîneur ont tous progressé. Les 3 jeunes (Johan Carret, Léa Colombet, Louis Bornarel) qui ont pris des responsabilités cette année font toujours un travail remarquable.

#### 4. Contrat Marie-Charlotte Hueber

Guillaume Parsus prend la parole pour dire qu'aujourd'hui nous sommes à la moitié du contrat de Marie-Charlotte. L'objectif étant de pérenniser ce poste, la fin des subventions interviendra en juin 2020, quelles solutions avons-nous ?

Fabien prend la parole en disant que l'arrêt des TAP a fait beaucoup de mal car Marie-Charlotte faisait beaucoup d'heures de TAP. Cette année, elle intervient dans les écoles mais cela n'est pas assez. Nous n'avons pas beaucoup d'expériences et de temps pour



démarcher plus d'écoles.  
Guillaume Parsus, qui va s'entretenir avec Marie-Charlotte va lui demander de trouver d'autres marchés afin que le maximum d'heures soient facturées (écoles, centre de loisirs, ITEP...).

Marie-Charlotte devait également passer son CQP Handisport, ce qui lui aurait permis d'ouvrir ses champs de compétences et d'intervention. Malheureusement, elle n'a pas pu s'y rendre suite à son arrêt de travail.

L'idée de créer un pôle départemental en lien avec une école est lancé. Cela permettrait d'avoir des heures pendant le temps scolaire et de financer l'un des deux postes. Fabien Lopes prend en charge ce projet. Il va démarcher les écoles de Bourg en Bresse pour voir si cela pourrait marcher. L'objectif étant de trouver une école avec un internat.

Fin de la réunion 22h00

